

la **justice**
des **mineurs**
en **balance** entre

répression & **éducation?**

Journée d'études Uniopss
23 octobre 2008 - Paris 7^{ème}

Avec la participation de

LA DÉFENSEUR
DES ENFANTS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

unicef

Avec le soutien de

Citoyens et Justice
Fédération des associations socio-judiciaires

UNASEA
CHAPE

Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille

Avec la participation de la Défenseure des enfants et de l'Unicef-France

Avec le soutien de :

Citoyens et Justice, l'Unasea
Association Française des magistrats
de la jeunesse et de la famille (AFMJF)

Le Ministère de la Justice étudie la remise à plat de l'ordonnance du 2 février 45 relative à l'enfance délinquante. Mandatée sur le sujet, la commission présidée par le Recteur Varinard remettra ses conclusions en novembre 2008, dans la perspective d'un projet de loi soumis au Parlement en 2009.

La justice des mineurs constitue un enjeu de société majeur, qui, au-delà des spécialistes, concerne chaque citoyen. Les associations, regroupées au sein de l'Uniopss, souhaitent éclairer le débat de la réforme, en poser les enjeux et les perspectives.

La journée d'études rassemble l'ensemble des acteurs concernés : Défenseure des enfants, Unicef France, magistrats, associations, parlementaires et familles, experts français et internationaux.

Les 500 associations habilitées justice regroupées au sein de l'Uniopss occupent une place de premier ordre dans la prise en charge des mineurs délinquants. Gestionnaires de 1200 établissements et service, leur connaissance des besoins et difficultés des mineurs et de leurs familles en font des témoins privilégiés de l'évolution de notre société.

programme

9H00 OUVERTURE

Bernard Accoyer*, Président de l'Assemblée Nationale

Jacques Hintzy, Président d'Unicef France

Dominique Balmay, Président de l'Uniopss

9H15 Les jeunes dans la société française d'aujourd'hui - Regards

croisés : Quelle place pour la jeunesse dans la société ?

En quoi les dispositifs favorisent-ils ou non l'intégration sociale des jeunes les plus en difficultés ?

Jacqueline Costa-Lascoux, Directrice de recherches au CNRS,
Présidente de la Fnepe

Laurent Mucchielli, Sociologue, Directeur du centre de recherches
sociologiques sur le droit et les institutions pénales

Nicole Catheline, pédopsychiatre, hôpital Henri Laborit, Poitiers

10H15 La convention internationale des droits de l'enfant : une garantie pour l'enfant d'avoir un espace de droits dans la société. Pour un code des mineurs en France garant des droits et de la protection des enfants

Dominique Versini, Défenseure des enfants

10H45 PAUSE

11H00 1^{ère} table ronde : la justice des mineurs en France au regard du cadre constitutionnel, des engagements européens, internationaux. État des lieux, quels principes et évolutions souhaitables pour la France ?

- **La jurisprudence constitutionnelle**

Pierre Mazeaud, ancien Président du Conseil constitutionnel

- **Les préconisations européennes/éléments de droit comparé**

Christine Lazerges, Directrice de l'école doctorale de droit comparé,
Université Panthéon-Sorbonne*

- **Perspectives internationales sur l'enfance délinquante**

Jean-Claude Legrand, « Senior Regional Advisor Child Protection »,
Unicef, Genève

Débat

* sous réserve

12H30 DÉJEUNER LIBRE

14H00 **2^{ème} table ronde : Quelles perspectives, quelles préconisations pour la justice des mineurs ?**
Vers des réponses judiciaires et sociales adaptées à la jeunesse

- **Évolution et analyse de la justice des mineurs en France**

Denis Salas, Magistrat, Secrétaire général de l'Association pour l'histoire de la justice

- **Les différents points de vue**

- Le point de vue des parlementaires :

*Robert Badinter, Ancien Garde des Sceaux, Sénateur des Hauts de Seine**

*Dominique Raimbourg, Député de Loire Atlantique, ancien Adjoint au maire de Nantes délégué à la sécurité et à la tranquillité publique, membre de la Commission Varinard **

Jean-Pierre Schosteck, Maire de Chatillon, Député des Hauts de Seine, Président de la commission d'enquête du Sénat sur la délinquance des mineurs, « La république en quête de respect », 2002

- Le point de vue des magistrats :

Madame Catherine Sultan, Présidente du tribunal pour enfants de Créteil, Présidente de l'AFMJF

- Le point de vue des familles :

Chantale Lebatard, Présidente du département d'étude, droit de la famille et protection de l'enfance de l'Unaf

- Le point de vue des associations :

Hubert Allier, Directeur général de l'Uniopss

Michel Franza, Directeur général de l'Unasea

Denis L'Hour, Directeur général de Citoyens et Justice

Débat

17H00 Clôture par **Rachida Dati***, Garde des Sceaux

renseignements pratiques

renseignements pratiques

Frais de participation : 45 Euros TTC

Lieu

Immeuble Jacques Chaban Delmas,
101 rue de l'université, Paris (7^{ème}), salle Victor Hugo.

Formalités d'entrée

Une pièce d'identité sera exigée à l'entrée

Règlement à l'inscription

Nombre de place limité.

Inscription indispensable avant le 15 octobre 2008.

Une confirmation d'inscription (+ justificatif comptable)
sera adressée en retour.

En cas d'annulation, un forfait de 15 Euros TTC
sera retenu pour frais de dossier.

Déjeuner

Libre, à la charge des participants.

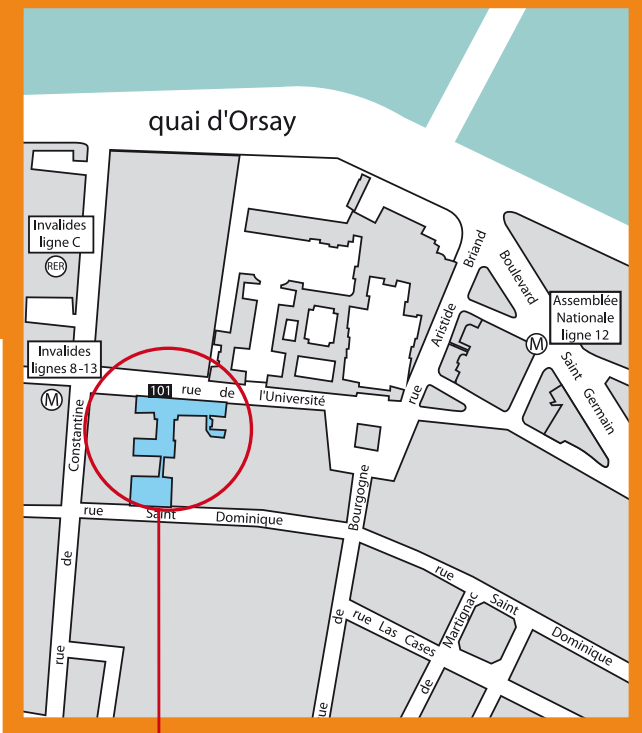
Renseignements supplémentaires

UNIOPSS - Journée Justice des mineurs

Tél. : 01 53 36 35 00

E-mail : drassier@uniopss.asso.fr

L'Uniopss est agréée au titre de la formation professionnelle continue.
Numéro d'Agrément : 11750065975



Immeuble Jacques Chaban Delmas
101 rue de l'université, Paris 7^{ème}
salle Victor Hugo

15 rue Albert
CS 21306
75214 PARIS Cedex 13

